

CÔTÉ JAMBES

Périodique d'information du Syndicat d'Initiative de Jambes

N° 113

2T 2021

28^E ANNÉE



VOTRE ÉTÉ AU BORD DE L'EAU

LA CONCEPTION GRAPHIQUE

L'IMPRESSION OFFSET ET DIGITALE

PUBLICITÉ SUR LIEU DE VENTE

LETTRAGE

www.nuance4.be info@nuance4.be

+32(0)81 40 85 55

Rue des Gerboises 5 - 5100 Naninne

Imprimerie verte

- Vos impressions de petits tirages
- Les tirages de plans pour professionnels
- Vos impressions de syllabi, mémoires, rapports, etc.
- Vos finitions, plastifications et reliures

www.copyhouse.be info@copyhouse.be

+32(0)81 30 86 06

Avenue du Bourgmestre Jean Materne 100
5100 Namur

ÉDITO



C'est un rayon de soleil perçant les nuages d'un ciel encore gris. La perspective d'un progressif retour à la normale semble s'annoncer. Entre assouplissements et prudence, la patience reste de mise mais cet été s'annonce de bon augure pour une reprise de cette vie sociale qui nous a tant manqué.

Entre-temps, Jambes n'a pas été épargnée par les récents orages à répétition. J'en profite pour saluer

les pompiers de la Zone NAGE qui ont mis tout en œuvre pour assister au mieux nos citoyens et ce, dans des conditions souvent difficiles.

Heureusement, on peut aussi compter sur nos commerçants pour mettre de la couleur au quotidien ! En témoignent les visuels sympas et originaux qui vous accueillent dans l'avenue Materne ou encore l'aménagement de nos bords de Meuse en escale tropicale cet été.

Nos pages vous rappelleront encore les projets ambitieux qui se dessinent pour Jambes : le lifting de l'ancienne caserne du « Génie » et ses 445 logements, le centre qui va se réorganiser avec le départ du Conservatoire permettant des déménagements en cascade, la création de nouveaux logements sociaux par le Foyer Jambois et l'augmentation des possibilités d'accueil dans la « nouvelle » crèche La Ribambelle. Ce ne sont pas moins de 4 projets jambois sur 22 qui furent aussi lauréats du premier budget participatif de la Ville de Namur. Ou comment joindre la créativité à l'utilité.

Côté rencontre, c'est avec notre facteur humoriste Vincent Pagé que nous vous proposons un brin de causette.

Vous l'aurez compris, une édition encore bien garnie de vos nouvelles !

Bel été à toutes et tous.

Sandrine Bertrand
Présidente

SOMMAIRE

ÉDITO 3

GALERIE DÉTOUR

Hors d'Eux

Carte blanche à Baudouin Oosterlynck

Hughes Dubuisson | Roger Remacle |

Geert Buelens 4

Pierre Courtois 4

PROJET

Du nouveau pour l'ancienne caserne De Wispelaere

Un quartier de vie de ± 445 logements 6-10

TOUR D'ANHAIVE

Orages, pluies, coulées de boue, Inondation

La Tour d'Anhaive n'a pas été épargnée 11

PATRIMOINE

Jambes aux Archives régionales de Wallonie à Beez

Par Philippe Gémis et Jacques Vandenbroucke, Historiens-archivistes 12-13

ART & PATRIMOINE

Du château à la maison de santé

Le masque de la folie 14-15

RENCONTRE par Caroline Remon

Rencontre avec Vincent PAGÉ

À midi, j'enlève le F... 16-19

PROJET

Revitaliser Jambes-centre

1500 m² pour du logement social

et une crèche 20-22

LOISIRS

Un été en bord de Meuse

Jambes terre d'évasion 22-23

ACTUALITÉS

1^{er} Budget participatif de la Ville de Namur

Trois projets jambois parmi les lauréats 24-27

À TOUTES JAMBES

• Foyer Jambois : Début des travaux du futur siège social

• Opération "Église ouverte" réussie !

• Stratégie innovante pour

le site du Sart Hulet 27



Ce logo indique une suite de l'information sur notre site internet www.sijambes.be

Côté Jambes n°113 - 2^{ème} trimestre 2021 - 28^{ème} année.

Éditeur | S.I. Jambes asbl - Avenue Jean Materne, 168 - 5100 Namur (Jambes).

info@sijambes.be | www.sijambes.be | 081/30 22 17.

Rédacteur en chef et Éd. responsable : Frédéric Laloux.

Secrétaire de rédaction : Françoise Janssens.

Mise en page : Richard Fripiat.

Crédit photographique : The Flow by Charlie's Club, Foyer Jambois, Marianne Grimot, Serge Haulotte, La Maison wallonne de la Pêche, Charlotte Mouget, Repair café, Vélo Social Club.

Merci aux bénévoles qui ont participé à ce numéro.

HORS D'EU

Carte blanche à Baudouin Oosterlynck

Hughes DUBUISSON | Roger REMACLE | Geert BUELENS

Du 23/06 > 21/08/2021

Pour la Carte blanche que confie la galerie Détour à Baudouin Oosterlynck, celui-ci a réuni trois artistes dont les œuvres sont totalement différentes mais réalisées avec une apparence de détachement par rapport à eux-mêmes.

Roger Remacle (1940, vit et travaille à Lasne). A l'heure où l'intelligence artificielle s'immisce dans notre quotidien, l'artiste s'interroge : comment percevons-nous les œuvres assistées par des intelligences différentes de la nôtre ? Quelle sera leur influence sur la création artistique ? C'est sur ce concept que se décline sa démarche grâce à laquelle on découvre des formes abstraites mais surtout accidentelles...

Hughes Dubuisson (1971, vit et travaille à Bruxelles). Pour marcher dans les pas de l'artiste, citons Sven Vulliamy : « ... Etrange histoire que celle de ces pierres qui, pour être vues (entendues, lues...) doivent être extraites de la carrière, puis une nouvelle fois à l'atelier, moulées, démoulées et remoulées. L'atelier se fait laboratoire, l'artiste alchimiste. »

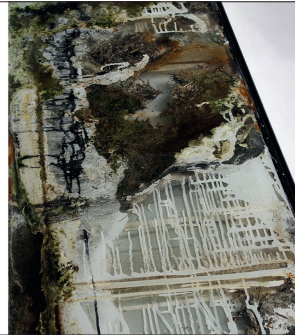
Geert Buelens (1967, vit et travaille à Tombeek) transfère dans son jardin d'anciennes fenêtres à double vitrage mais l'artiste, par ailleurs architecte, leur donne une nouvelle vie : entre les vitres, il observe la lente évolution de cette nouvelle mixture, la pluie, les variations de température et le soleil feront le travail souvent imprévisible...



Hughes Dubuisson
Gemellus S.
Au Square A.Steurs. 2019.



Roger Remacle
Impressions d'événements
cosmiques du 14.08.2019

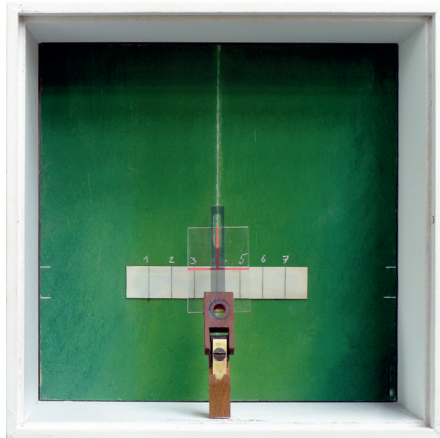


Geert Buelens
In-between
2017.

Pierre Courtois

La mesure des choses

01/09 > 02/10/2020



Pierre Courtois
Boîte technique mixte. 17 x 17 X 07 - 2020

Le geste précis de l'arpenteur est l'écrin d'une évidence philosophique. Prendre la mesure des choses, c'est donner au jalon le pouvoir de rendre l'univers à notre portée. Le compas, l'équerre ou le cordeau sont les instruments qui offrent au système métrique la dignité de circonscrire pour mieux connaître. Celui qui aime la mesure connaît les mystères du nombre d'or, et voilà que sa tâche laborieuse rappelle presque les mythologies d'antan. L'arpenteur est le juge des directions, le maître des distances ou l'arbitre des hauteurs. Mais la plus grande noblesse de la mesure est sans nul doute celle qui consiste à changer nos regards.

Extrait. Olivier Duquenne



HAY CANAPE MAGS



FRITZ HANSEN

SOLDES JUILLET

-10%, -20%, -30%, -40%...

sur les articles de stock!



KNOLL SAARINEN & BERTOIA

berhin

Av. Prince de Liège 205 - 5100 Jambes
Tél.: 081 310 510 - www.berhin.be

SALONS, SALLES A MANGER
RANGEMENTS, BIBLIOTHEQUES
CHAISES ET TABOURETS
LUMINAIRES
TAPIS, ACCESSOIRES...

Conception : Vincent FRANCOIS - 0476 35 46 74
160621



Galerie DÉTOUR

Avenue Jean Materne, 166

info@galeriedetour.be - www.galeriedetour.be



Du nouveau pour l'ancienne caserne De Wispelaere

Un quartier de vie de ± 445 logements



Caserne Lieutenant De Wispelaere (état en 2021)

On savait que le site de l'ancienne caserne du Génie de Jambes était à vendre depuis un certain temps. Le 31 mars dernier, la société Thomas & Piron communiquait sur le rachat du site qui ne comprend pas moins de 9 hectares. Le communiqué précisait que l'entreprise wallonne comptait y bâtir 445 lo-

gements dont une cinquantaine de maisons. Une information relayée sur la page Facebook du Syndicat d'Initiative de Jambes qui a suscité pas mal de questions. C'est pourquoi, nous sommes allés à la rencontre du développeur-constructeur afin de lever le voile sur ce projet de grande envergure.



La caserne De Wispelaere ?

La caserne De Wispelaere n'est autre que l'ancienne caserne du Génie de Jambes. Son nom lui vient du 1^{er} Lieutenant De Wispelaere, héros de la Seconde Guerre mondiale. Désertée par la Défense depuis décembre 2018, elle avait été mise en vente par le Service public fédéral (SPF) Finances, selon la procédure en vigueur lorsqu'il s'agit de vendre d'anciens quartiers militaires.

Un projet raisonnable et raisonné

La Défense n'avait pas de condition spécifique liée à la future utilisation du site. Seul le prix comptait. Mais suite aux contacts entre la Ville, le fonctionnaire délégué du SPW et les différents promoteurs potentiels, il est rapidement apparu que sans conditions

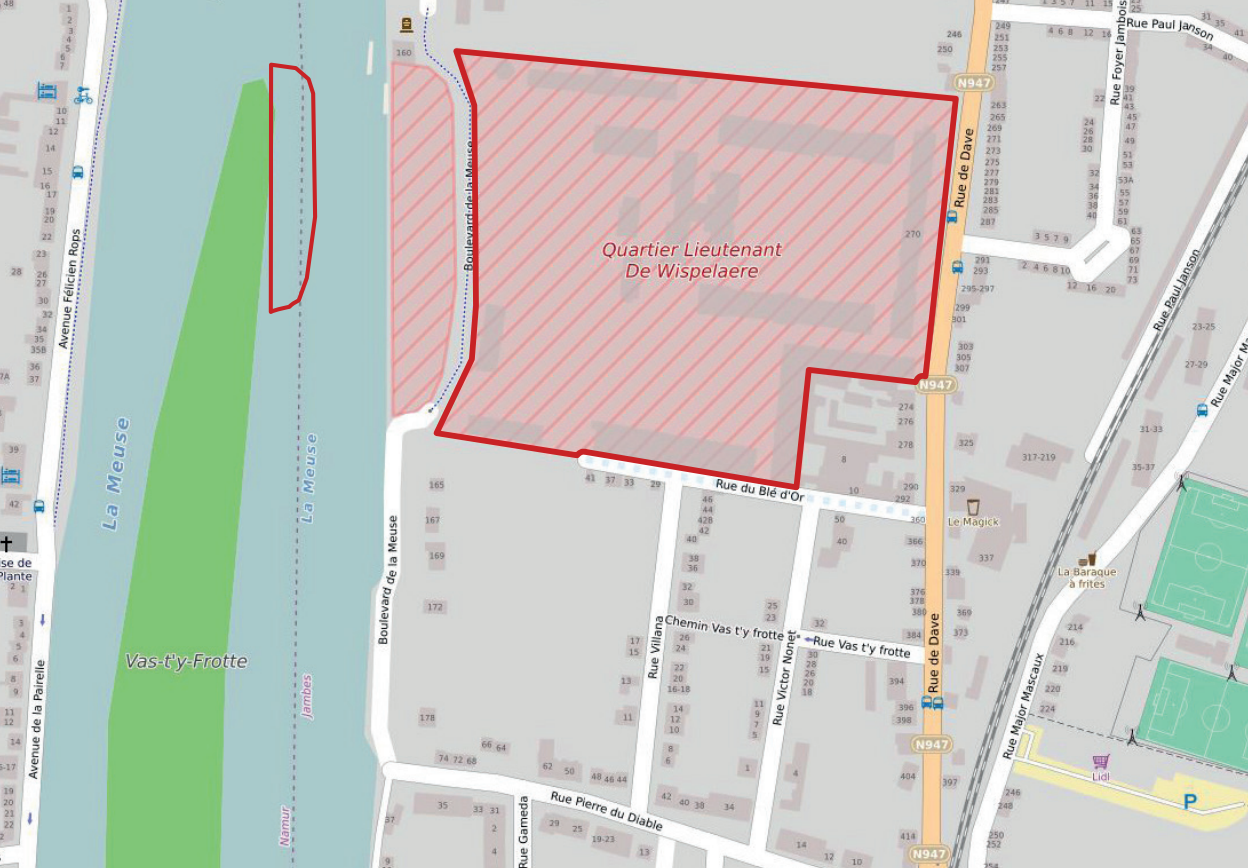
autres que le prix, les promoteurs intéressés pourraient se diriger vers une logique de « surdensification » avec des immeubles pouvant accueillir trop d'habitants. La Ville de Namur, en accord avec le fonctionnaire délégué, a émis deux avis de principe pour cadrer le devenir du site en termes de fonction, de gabarit, d'aménagement public, d'environnement et d'espaces verts, de captage d'eau par la SWDE sur le terrain joutant au nord l'ancien site militaire, ainsi que de nombreux autres aspects.

Une implantation graduelle du sud vers le nord

La zone concernée comprend tout le site des casernes, de la rue de Dave au bord de Meuse, en ce compris la darse. Toutefois, cette partie qui se situe entre le Ravel et la Meuse est rétrocédée à la Ville de Namur pour un euro symbolique comme précisé dans l'avis de principe. L'autorité communale souhaite maintenir les scouts marins en l'endroit et pourrait même aménager un coin



Vue aérienne de la caserne Lieutenant De Wispelaere



type « plaine de jeux » avec pourquoi pas, un petit pavillon type « capitainerie ».

Pour bien comprendre le projet, il faut connaître le site et son orientation. À l'ouest coule la Meuse, tandis que la rue de Dave s'étire à l'est ; au nord, côté rue de Francquen, la SWDE a établi son terrain de captage. Quant au sud du terrain, il regarde vers l'avenue du Parc d'Amée. « *L'esprit du projet est de créer un nouveau lieu de vie, d'éviter que sa réalisation n'impacte trop les riverains en recourant à des gabarits et des accès intelligemment pensés. Il devrait également permettre à une majorité des nouveaux appartements de profiter de l'ensoleillement sans donner d'ombres portées, et de bénéficier de la vue vers la Meuse et vers les coteaux boisés* », explique Aubry Lefebvre, administrateur délégué de Thomas & Piron Bâtiment.

Le sud du site sera bordé de petites maisons de deux niveaux. Viendraient ensuite trois rangées de plusieurs immeubles chacune, dont la taille varierait de façon croissante du sud vers le nord. Ils seraient placés parallèlement, formant des lignes serpentinees. Les rez-de-chaussée de certains immeubles

seraient destinés à recevoir des professions libérales, des petits commerces ou des espaces de coworking.

Enfin, côté ouest, autrement dit côté Meuse, quelques immeubles de taille plus réduite, type « grosse villa » accueilleront quelques appartements de plus grande superficie.

Une place à l'échelle du quartier

Au centre du site, le développeur prévoit une place minéralisée comme le précise l'avis de principe. Cette place existe déjà avec le « Parade ground » où les militaires défilaient, « *mais il s'agirait de lui donner une dimension plus humaine et plus conviviale. La volonté des autorités, que nous partageons, est que cette place accueille par exemple des marchés, des concerts, des activités culturelles, qu'elle soit non pas à l'échelle du projet immobilier mais plutôt à celle de tout le quartier* », insiste Aubry Lefebvre. Et ce dernier d'ajouter que cette place publique sera ouverte à tous les habitants du site, mais aussi aux riverains, aux Namurois, ... Tous devront se l'approprier pour en faire un lieu de vie.

Sur le plan environnemental, le projet réserve une place particulière aux espaces verts avec une réflexion portant aussi bien sur la perméabilité du sol que sur la biodiversité. Le projet prévoit un parc de pleine terre avec des plantations choisies afin de favoriser la biodiversité. L'implantation d'hôtels à insectes et de ruches est à l'étude, tout comme la possibilité de potagers collectifs (de pleine terre ou sur les toits). Le développeur précise qu'au niveau des habitations, les toitures envisagées seront plates et végétalisées, et les logements répondront à la norme Qzen qui est d'application actuellement et qui est considérée comme meilleure que la norme de basse énergie.

Un patrimoine militaire de préservé

La seule entrée sur le nouveau site se fera par la rue de Dave, à l'est. Du bâtiment qui sert actuellement d'accès, le développeur envisage de garder la partie centrale, la plus ancienne, histoire de rappeler l'origine militaire du lieu. Il en fera un porche d'entrée. Et dans cet esprit de conservation patrimoniale, il préservera également sur la place la représentation du casque du Génie. Tout le reste sera démoli pour permettre l'implantation des nouvelles constructions.

Mobilité et fluidité

Que les inquiets se rassurent, le promoteur ne touchera ni au Ravel ni au boulevard de Meuse. Il souhaite réserver le Ravel exclusivement à la mobilité douce, excluant ainsi toute connexion automobile. Quant à la mobilité à l'intérieur même du site, les véhicules auront juste accès, à proximité de l'entrée, à un parking souterrain réservé aux habitants, et à quelques places à l'air libre pour des visiteurs. Et un rond-point est envisagé rue de Dave, juste en face de la Caserne, pour garantir la fluidité de la circulation dans le quartier.

Dans cet objectif, Thomas & Piron Bâtiment devra lancer une procédure de changement d'affectation car le site est une zone aujourd'hui réservée à du communautaire qu'il faut donc modifier en zone d'habitat,



Réaction de Charlotte Mouget, Echevine de l'Aménagement du territoire

Le réaménagement de ce site est important pour la Ville de Namur. Partant du constat que pour le vendeur, à savoir la Défense, seul le prix comptait, il était important vu la configuration du site et son implantation, de fixer des grandes orientations très claires. Après plusieurs rencontres, nous avons arrêté l'ensemble des balises telles qu'elles sont décrites dans la délibération du 9 juin 2020. Cette délibération a été adressée aux 18 candidats acquéreurs.

Maintenant que le nom de l'acquéreur est connu, une série de réunions préalables vont être organisées. Celles-ci porteront sur différentes thématiques importantes comme la mobilité, la proximité directe de zone de captage de la SWDE, la présence de végétaux, ... Bref toutes les dimensions seront travaillées avec lui.

Aujourd'hui, différentes étapes se présentent et sont obligatoires. La première est la modification d'affectation du site au niveau du plan de secteur : le site doit en effet passer de zone de services publics et d'équipements communautaires en zone d'habitat. Autrement dit, il faut introduire auprès de la Région wallonne une procédure de « site à réaménager ». Ce type de procédure dure en principe de 12 à 18 mois. Et comme pour tout projet, celui-là sera soumis à une enquête publique. Préalablement, une étude des incidences sur l'environnement analysera tous les impacts potentiels du projet, tant sur le site lui-même que sur les facteurs de proximité directe, comme la mobilité par exemple. Ce n'est qu'après l'obtention de ce rapport que Thomas & Piron pourra introduire sa demande de permis. En conclusion, d'ici l'obtention de ce permis, le site ne devrait connaître ni démolition, ni reconstruction avant 3 ou 4 ans.

C'est avec d'autant plus d'intérêt que je suivrai ce projet d'ampleur en ma qualité de Jamboise qui réside à proximité de ce quartier en devenir.



La caserne Lieutenant De Wispelaere (années 50-60)

ce qui peut prendre entre 2 et 3 ans. Après cela viendra l'étude d'incidence, puis l'introduction du permis d'urbanisme et son obtention. En étant réaliste, la première pierre ne sera pas posée avant 3 à 5 ans, et le chantier durera encore quelque 6 années. La patience sera donc de rigueur avant de pouvoir se balader dans les allées de ce nouveau quartier terminé.

Actuellement, le site est occupé par le CPAS qui y a relocalisé l'abri de nuit, une structure d'accueil de la petite enfance et l'Alpha, et par le Centre de demandeurs d'asile de la Croix-Rouge transféré de Belgrade. Ce dernier est confronté à une échéance de son bail fixée à la fin du mois de juillet 2022. Ceci dit, Aubry Lefebvre ne ferme pas la porte à une prolongation de séjour jusqu'au début du chantier. Mais bien entendu, cela doit être discuté.

TOUR D'ANHAIVE

Orages, pluies, coulées de boue, inondations

La Tour d'Anhaive n'a pas été épargnée

Dans la nuit du 2 au 3 juin, les fortes précipitations ont causé d'importantes inondations à Jambes, l'eau atteignant jusqu'à 1,5 m. De nombreux habitants jambois ont été impactés ainsi que la Tour d'Anhaive. Ce n'est que grâce à l'intervention salvatrice des pompiers que l'important volume d'eau a pu être évacué. Toutefois, dans la soirée du 4 au 5 juin, de nouvelles précipitations ont provoqué d'autres inondations, entraînant ainsi une nouvelle intervention des pompiers. Malheureusement, avec le retour d'importantes pluies le 20 juin, le musée a encore dû recou-

rir à l'aide des pompiers. Une situation qui pourrait se répéter si on en croit les prévisions météorologiques prévues pour les jours à venir. De par ces événements, nous sommes obligés de fermer les portes du musée au public durant un certain temps, pour permettre aux différents corps de métier de mettre tout en œuvre pour que nous puissions vous accueillir à nouveau. La Tour d'Anhaive et le Syndicat d'initiative de Jambes remercient grandement les pompiers pour l'aide qu'ils ont apportée dans l'entité !

Seidoff Dimitri

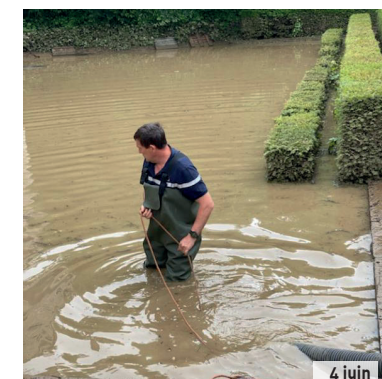
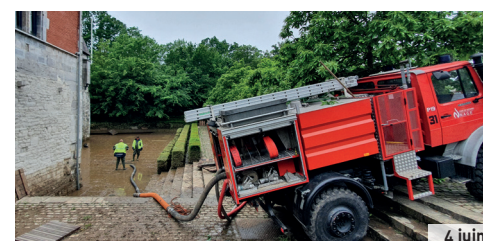
Découvrez toute la gamme

Vespa



À l'achat d'un scooter, 1 casque vous est offert (valeur 99 €)

Rue de Dave, 292 | 5100 Jambes
Tél. : 081 / 30 50 41
www.seidoff.be | info@seidoff.be



Jambes aux Archives régionales de Wallonie à Beez

Par Philippe Gémis et Jacques Vandenbroucke, Historiens-archivistes



Rénovation et modernisation du pont de Jambes en juillet 1964
ARW, Ministère des Travaux publics.

Les Archives régionales de Wallonie – à ne pas confondre avec les Archives de l'État – sont chargées, en vertu du décret du 6 décembre 2001, de la conservation des archives définitives ou historiques de la Région wal-

lonne, des organismes pararégionaux et des cabinets ministériels. Le service reçoit également les archives privées de ministres, hauts fonctionnaires, ... En raison de leur caractère récent, la majorité des documents conservés

sont inaccessibles au public. Toutefois, certains fonds peuvent être totalement ou partiellement consultés.

De nombreux lecteurs connaissent la collection de journaux mise en dépôt à Beez par la Société archéologique de Namur depuis 1999, qui comprend une cinquantaine de titres s'échelonnant de 1829 à 1981. La plus importante collection de journaux édités avant 1914 à Namur et sa province. Certains titres numérisés seront prochainement mis en ligne. Récemment, l'Institut Émile Vandervelde y a également déposé son impressionnante collection de journaux belges et étrangers. Par ailleurs, les Archives régionales abritent un important fonds cartographique ancien (cartes des 17^e-18^e siècles, plan Popp, atlas historiques, cartes scolaires...).

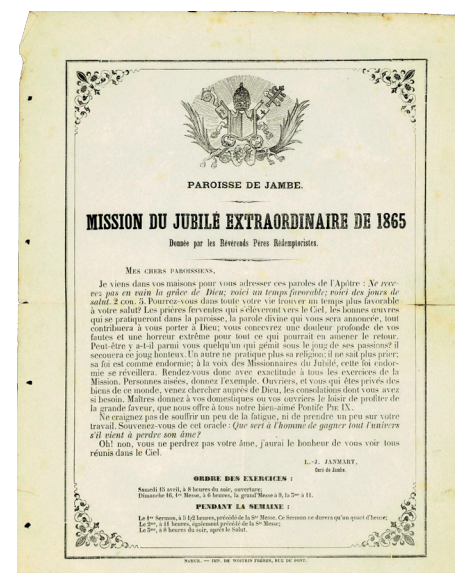
De plus en plus d'associations et de particuliers déposent leurs archives à Beez dans le but d'inventaire et d'une conservation dans des conditions optimales. Citons la Société royale Moncrabeau (Molons), le Comité central de Wallonie, organisateur des Fêtes de Wallonie depuis 1923, la section wallonne de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie relatives à la dénomination des noms de rue (1968-2010)...

Parmi ces 17 kilomètres d'archives, des documents méconnus concernent Jambes. De petites pépites dont voici quelques exemples.



Portrait offert par le bourgmestre Jean Materne aux Molons ARW, Fonds Moncrabeau.

Archives régionales de Wallonie
Rue du Moulin de Meuse, 4
5000 Namur (Beez)
Tél. 081 23 75 50
archives@spw.wallonie.be | archives.wallonie.be



Annonce d'une mission du Jubilé extraordinaire de 1865 à Jambes par les pères Rédemptoristes (ARW, Fonds Société archéologique de Namur).



Plan de Jambes et d'Erpent Concessions minières en 1820 (ARW).

Du château à la maison de santé

Le masque de la folie¹

Souvenez-vous. Dans le n° 108 de *Côté Jambes*, nous avons relaté l'assassinat de mesdemoiselles Arnoldine (36 ans) et Hyacinthe (34 ans) par leur jeune frère, Théodore de Liedekerke au château de Géronsart dans la soirée du 20 mars 1847.

Au lendemain du double meurtre, les journaux s'étaient saisis du fait-divers, appliquant dans leur rédaction les schémas habituels de ce genre d'articles, à savoir donner une foule de détails sur le ton de la narration, opposer au maximum les traits de caractère des protagonistes, et donner de la cohérence. Les auteurs cherchent les motifs du crime, ou du moins les supposent.

En l'occurrence, ils emploient sciemment les termes « folie parfois furieuse », « insensé » « l'œil hagard », « folle imagination », « malheureux fou » etc. et posent ainsi une étiquette rassurante car simpliste sur les actes de Théodore de Liedekerke, 28 ans : celui-ci est atteint de folie. Le double crime est donc enfermé dans un réseau d'explications et de justifications déjà connues des lecteurs et étrangères à l'événement.

À travers la lecture de l'article intitulé *Monomanie - Fanatisme religieux - Fratricide*, publié dans la *Revue médico-légale des journaux judiciaires* (janvier-février-mars 1847), on constate que Lunier, médecin, s'est basé, pour déterminer les causes du double meurtre, sur la relation des faits par *L'Ami de l'Ordre*, une pratique biaisée bien que courante dans la première moitié du 19^e siècle qui voit la naissance de la psychiatrie.

La notion de monomanie voit le jour en 1805 et se rapporte à une folie partielle qui concilie altération de la volonté et conscience. En matière de criminalité, la frontière entre le normal et le pathologique s'estompe alors, et le crime devient le signe d'une pathologie qui nécessiterait que les magistrats suivent l'avis des médecins. Si le discours délirant reste dans la première moitié du 19^e siècle suspect de



Elise

Ce portrait de fillette également signé par Henri Lemaître est emprunt de nettement plus d'humanité et de douceur.

simulation, les signes physiques de la maladie sont considérés comme plus fiables (œil hagard, fixe ou mobile, traits décomposés, coloration « typique » du visage, gestes répétitifs) tant dans le discours des témoins que de celui des médecins, qui tiennent également compte des actes extravagants, des crises de fureur, de l'épilepsie ou encore des antécédents.

Il semblerait que personne n'échappe à cette construction de l'image de la folie. Le portrait de Théodore de Liedekerke, tout récemment inventorié dans les collections de la Fondation

Société archéologique de Namur, a été réalisé par l'avocat Henri Lemaître (1822-1904) dans le Cabinet du Juge d'instruction de Namur. Il donne à voir un homme répondant aux critères physiques typiques de la folie, et est par ailleurs annoté au revers de la phrase : « Puisse ce malheureux, que l'on doit plaindre hélas, ne jamais recouvrer la raison qu'il n'a pas »...

Fiona Lebecque,
Présidente-Conservatrice
du Centre d'Archéologie,
d'Art et d'Histoire de Jambes



Le portrait de Théodore de Liedekerke réalisé par le jeune avocat Henri Lemaître ©Namur, coll. Fondation Société archéologique de Namur, inv. D-0690.

Note :

1. Ces pages complètent l'article « Drame au château ». Les ouvrages et articles suivants les ont inspirées : L. Gonon, *Le fait-divers criminel dans la presse quotidienne française du 19^e siècle*, Paris, 2012 ; C. Giraud, *La Monomanie de l'envie*, Géricault, dans *Deuxième temps, revue numérique d'histoire de l'art*, 19 septembre 2017 ; P.-A. Raoult, *Figures de la dangerosité : de la monomanie au tueur en série*, dans *Bulletin de psychologie*, 2006/1, pp. 31-39 ; L. Guignard, *Discerner la folie des criminels au 19^e siècle. Le recours à l'expert*, dans *Hypothèse*, 2000/1, pp. 95-102.

Rencontre avec Vincent PAGÉ

À midi, j'enlève le F...



« Tronches de vie » co-écrit avec Xavier Diskeuve et mis en scène par Christophe Challe, illustre avec un humour féroce et décapant, des scènes de la vie quotidienne.

Côté Jambes a rencontré Vincent Pagé, le facteur de la tournée matinale de Jambes.

Vincent, si vous me permettez d'utiliser votre prénom, depuis combien de temps êtes-vous facteur à Jambes ?

J'ai commencé en 1991. Ma tournée faisait les villages environnants de Namur dont Jambes.

J'ai commencé à vélo puis à mobylette, et maintenant en camionnette rouge et blanc post.

Je connais très bien Jambes. J'y ai habité.

Vous aimez ce métier ?

Je n'en changerais pour rien au monde. J'adore les contacts.

Évidemment, le métier a beaucoup changé. Il est beaucoup moins social. Avant, j'apportais les pensions, les timbres... et on bavardait un coup. J'ai beaucoup moins l'occasion de faire la causette avec les gens. Les maisons sont vides : toutes les femmes travaillent et les



Vincent Pagé est facteur tôt le matin, puis à midi, il ôte le « F » et devient « acteur ».

personnes âgées sont rassemblées dans des maisons de repos.

Votre métier de facteur vous a poussé sur la scène. Racontez-nous.

J'ai toujours fait du théâtre. J'ai débuté à 16 ans par le théâtre de rue et j'ai joué longtemps au sein d'une troupe d'amateurs. Ensuite j'ai joué avec des professionnels : « La surprise de l'amour » (Marivaux) à la maison de la poésie, « Mozart assassiné » (d'après le roman de René Fallet) à la citadelle...

Régulièrement, je racontais les anecdotes de ma journée de facteur à mes copains et aux membres de la troupe. Tout le monde se gondolait. Ils m'ont dit : « Tu dois faire un spectacle avec tout ça. Absolument ». Les metteurs en scène m'y ont encouragé.

Cela a donné le spectacle « c'est ma tournée » que j'ai écrit avec Jacques Neefs. Il raconte la tournée du facteur. Seul en scène pour la première fois en 2006.

C'est comme cela que tout a commencé. Les copains m'ont poussé sur la scène.

Depuis 2006, vous n'avez pas chômé...

Mon second spectacle en solo s'appelle « Tronches de vie ». Écrit en 2018 avec Xavier

Diskeuve et mis en scène par Christophe Challe, il m'a mené jusqu'au festival d'Avignon. Un moment inoubliable !

Le dernier spectacle en date (2019), je l'ai intitulé « un Pagé dans la marre ». Je l'ai présenté environ 60 fois mais ma tournée a été interrompue par la Covid. Les salles de spectacle ont été interdites

Vous tirez vos sketches et vos personnages de la vie courante, de vos rencontres au quotidien.

Je suis un bon Belge normal : 50 ans, marié, trois enfants... J'observe les gens et les situations.

Quand on a de bons yeux, on peut rire très souvent. Les scènes de la vie quotidienne peuvent être cocasses, absurdes ou franchement cauchemardesques : à la foire avec les enfants, la visite du parc à conteneurs, je vais renouveler ma carte d'identité, le contrôle technique, ...

Ce n'est pas toujours drôle : les jeunes qui cherchent un emploi, à qui on propose un flexi-job mais qui n'ont nulle envie d'une flexi-carrière. Les vieux qui ont cotisé toute leur vie mais qui arrivent péniblement à nouer les deux bouts...

J'aime rire du quotidien quand ça déraile.

Quel est votre meilleur souvenir sur scène ?

Il y en a beaucoup.

À chaud, je dirais mon spectacle de reprise à Bastogne la semaine dernière (8 mai 2021). Après sept mois d'enfermement, une grande bouffée de liberté. L'émotion était énorme. Le public était heureux. J'ai vraiment senti la communion entre les spectateurs et moi.

Je pourrais dire aussi ma victoire au festival du rire de La Ville-Dieu-du-Temple (près de Toulouse) en 2019.

Pour l'écriture, la mise en scène ou l'aspect technique, vous vous entourez de Namurois.

Oui. J'ai écrit plusieurs de mes textes avec Xavier Diskeuve. Mon metteur en scène est Christophe Challe. Mon régisseur est Harry Charlier. Tous des professionnels, tous des amis et tous des Namurois.

Parmi les personnages que vous avez interprétés, lequel a votre préférence ?

J'ai adoré jouer Scapin dans « Les fourberies de Scapin » (Molière) à la Maison de la culture de Namur, Sganarelle dans « Don Juan » (Molière) à la citadelle et aussi l'infâme inspecteur Guizot dans « Sambre » (tiré de la BD de Yslair et Balac)

On dit que vous avez l'humour bienveillant.

Face à certaines situations qui pourraient me faire pleurer ou me mettre en colère, je préfère le délire, la drôlerie jamais méchante.

Dans mes spectacles, je refuse absolument d'aborder la politique et la religion, et j'évite à tout prix la vulgarité. Je n'aurai pas un mot non plus sur la Covid. Je veux que le public profite de moi pour s'aé-

rer le cerveau, oublier les soucis, prendre une bolée de rigolade.

Quand ils quittent le spectacle, souvent, ils sourient. Après Bastogne en mai dernier, lors de la reprise, j'ai reçu des messages magnifiques. Les gens ont grand besoin de rire.

Namur est votre ancrage semble-t-il.

J'ai beaucoup joué mes spectacles dans les centres culturels Wallons et Bruxellois mais, j'ai aussi participé au festival d'Avignon et je me suis produit plus loin encore, au Sénégal. À ce sujet une anecdote comique. J'ai présenté mon spectacle « C'est ma tournée » en



Il y a quelques années, Vincent Pagé a même eu un poteau de la rue des Brasseurs à son effigie

Côté Jambes ne peut qu'inviter ses lecteurs à courir voir vos spectacles. (Facebook, un Pagé dans la mare).

Le remède idéal pour lutter contre la morosité installée par cette fichue pandémie.

2008 au festival international francophone de Louga au Sénégal. Après 15 minutes, tout le monde tapait sur des tambours et chantait. Les facteurs n'existent pas au Sénégal. Cela ne représentait rien de drôle pour eux. J'ai arrêté mon spectacle !

Vous préparez une carrière au cinéma me dit-on...

Carrière, c'est beaucoup dire... Mais effectivement, je joue le personnage principal du dernier court métrage de Xavier Diskeuve « Tonton Maurice ». L'histoire d'un centenaire qui veut battre le record du monde du 100 mètres pour centenaires. Une comédie belge décalée. Tout le tournage a eu lieu à Namur. La première a eu lieu le 10 juin au Delta.

Merci Vincent Pagé pour cet échange. Votre tournée a repris et votre agenda est complet jusque fin 2022.

Calendrier des prochaines représentations « Un pagé dans la marre » en région namuroise !

- Le 3 septembre, en formule "stand up", et précédé du court-métrage "Tonton Maurice" à RHISNES (LA BRUYERE)
- Le 10 septembre, au Centre culturel de PERWEZ
- Le 25 septembre et dimanche 26 à la Templerie des Hiboux à TEMPLoux
- Toutes les dates de la tournée sur : [https://www.facebook.com/Un_Pagé_dans_la_mare - Vincent Pagé](https://www.facebook.com/Un_Pagé_dans_la_mare_-_Vincent_Pagé)

Revitaliser Jambes-centre

1500 m² pour du logement social et une crèche



Le futur site, des numéros 164 au 170 de l' Avenue Materne, accueillera des logements sociaux adaptés et adaptables aux personnes à mobilité réduite.

Avril 2020 - Le Foyer Jambois, la Ville de Namur et la Sonefa travaillent ensemble sur un projet qui allie logements sociaux et rénovation d'une crèche. Le Conseil communal du 20 avril dernier a validé la convention de collaboration fixant notamment les accords de collaboration financiers et juridiques entre la Ville et la société de logement. Explications...

Le Foyer Jambois travaille sur la création de nouveaux logements publics, Avenue Jean Materne à Jambes.

Cependant, la société de logements était intéressée par des parcelles communales. Et c'est là que le Service de la Gestion immobilière de la Ville de Namur, dépendant de l'échevinat des Bâtiments et du Patrimoine,

est entré en jeu. Ainsi, sous l'impulsion de Tanguy Auspert, échevin du Patrimoine, un accord a été trouvé entre la Ville et le Foyer.

Un accord qui profitera également à la Sonefa et à son président, Christophe Capelle, ainsi qu'à l'échevine de la Petite Enfance, Patricia Grandchamps. En effet, le dossier vise des bâtiments déjà occupés par une crèche, celle de « La Ribambelle ». Elle va se voir intégrée au projet et va bénéficier de tout nouveaux locaux, augmentant, par la même occasion, sa capacité d'accueil.

Mais attention, pour que le Foyer Jambois puisse bénéficier des feux verts nécessaires des instances wallonnes, son projet devait être majoritairement axé sur la réalisation d'appartements sociaux.

Ainsi, une convention de collaboration entre la société de logements et la Ville instaure les bases d'un partenariat bien huilé. Le Foyer achète les terrains communaux (un montant venant en déduction des frais liés à la réalisation de la crèche) et investit dans son projet. Précisons que la Ville louera la partie « crèche » à la société de logements. Ensuite la Ville mettra les locaux à disposition de la Sonefa.

Le président du Foyer Jambois, Tanguy Auspert, est évidemment ravi de voir cet accord validé par le Conseil communal du 20 avril.

Focus sur le projet du Foyer Jambois

Le projet germe dans les esprits du Conseil d'Administration du Foyer Jambois depuis quelques années : investir le centre de Jambes. Et la société de logements compte bien y arriver grâce aux bâtiments situés Avenue Materne, du numéro 164 au numéro 170.

Un site où l'on épingle notamment le bâtiment que l'on appelle « l'ancien commissariat ».

Pour mieux situer la zone visée par le Foyer Jambois, c'est là où se situent la crèche « La

Ribambelle », le Syndicat d'Initiative, la Galerie Détour et l'Interfédérale des groupements Patriotiques Jambois. Pour rappel, ces 3 dernières organisations, ainsi que d'autres associations locales, devraient investir les actuels locaux du Conservatoire, une fois que ce dernier aura déménagé au Grand-Manège, rue Rogier et que le réaménagement aux frais de la Ville de Namur sera effectif.

Quoi qu'il en soit, le projet comprend la création de nouveaux locaux à destination de la crèche. Ce qui lui permettra d'augmenter sa capacité d'accueil, passant de 28 à 35 enfants. Mais le dossier compte surtout la réalisation de plus ou moins 16 logements sociaux pour le Foyer Jambois.

1/3 crèche, 2/3 logements sociaux

Le dossier entrevoit des possibilités de subside du côté de la Société Wallonne du logement puisque les 2/3 de la future construction se focalisent sur le logement. Le dernier 1/3 représente, en effet, la future crèche.

Le Directeur-gérant du Foyer Jambois se réjouit de l'avancée de ce projet pour lequel une synergie a pu être menée de manière efficace compte tenu des actions portées de front par



Les futurs locaux de la crèche permettront d'augmenter sa capacité d'accueil, passant de 28 à 35 enfants.

l'échevin Tanguy Auspert qui préside également la slsp en tant que représentant de la Ville de Namur.

Le projet de logements est important aux yeux du Foyer Jambois parce qu'une partie des logements à une chambre (4 logements) sera spécifiquement adaptée pour les PMR et 5 autres logements, également à une chambre, pourront être si besoin, adaptés pour les PMR. En effet, disposer d'appartements sociaux dans le centre de Jambes est une aubaine pour la société de logements car elle permettra à ses occupants à mobilité réduite d'être à deux pas des commerces du centre de Jambes et des transports en commun. Le reste des logements se divise en 6 appartements à 2 ou 3 chambres et un logement à 4 ou 5 chambres.

LOISIRS

Votre été au bord de l'eau

Jambes terre d'évasion



Dépaysement et déconnexion garantis dans ce décor exotique digne des plus beaux coins de la Californie.

Nous parlons ici d'une situation projetée de plus ou moins 1.500 m² dont 500 m² pour la crèche. Un réel travail d'équipe entre trois organes publics.

Cette réalisation permettra de ramener du logement au centre de Jambes et revitalisera des bâtiments devenus vétustes. Les futurs habitants seront à proximité des moyens de transports en commun (TEC et SNCB).

En conclusion, il s'agit ici d'un magnifique projet soutenu et approuvé, à l'unanimité, par le Conseil d'Administration du Foyer Jambois. La prochaine étape n'est autre que la sélection d'un auteur de projet.

L'animation des bords de Meuse fait désormais partie de nos étés. Et l'on s'en réjouit ! Chaque année, la réouverture des bases de loisirs à Jambes marque le début de la saison estivale et invite à l'évasion tout en restant à deux pas de chez soi. À Jambes, les opérateurs **The Flow by Charlie's Club** et **Les capitaineries de Namur** se chargent de transformer les bords de Meuse en aire de vacances.

Bananiers et sable fin

Installée face à l'île Vas-t'y Frotte, loin de tout axe routier, la base de loisirs « The Flow by Charlie's Club » a, une fois encore, bien fait les choses. Cadre idyllique : plage de sable fin, terrasse, transats,



Prendre un verre, profiter du soleil, en terrasse ou sur l'eau, tout a été imaginé pour passer un moment de détente en famille ou entre amis.

bar tropical et bananiers : on se croirait sur une île paradisiaque au milieu de nulle part, et pourtant on est à Jambes. Vous n'entendrez pas de marchands ambulants vous crier : « Friskos, glaces, chocolats glacés », mais dans une petite caravane noire installée sur le site, un glacier artisanal propose un assortiment de glaces, dont une certaine à la pistache qui ne vous laissera pas indifférent.

À l'origine, « The Flow » est un club de stand up paddle et plus encore ! Une activité qui est déclinée tantôt en paddle parades, en matchs de Stand-Up Paddle polo, en mode détente avec des sessions de paddle yoga, ... le tout accessible à tous, affiliés ou non. Deux terrains de beach-volley et de pétanque viennent compléter l'offre nautique, sans oublier les animations culturelles et musicales, un espace bien-être avec massages et séances de méditation, et autres événements insolites telles une manche du championnat du monde stand-up paddle, une séance de cinéma en plein air avec un écran posé sur des pontons flottants au milieu de la Meuse, ... Et pour les jeunes de 10 à 14 ans, le retour, du 12 au 16 juillet et du 2 au 6 août, de l'académie d'été et de ses ateliers au bord de l'eau. Au programme, découverte de la faune et de la flore en paddle, réalisation de capsules vidéo, initiation à la cuisine durable, création de fresques artistiques, révélation du secret des plantes aromatiques, évasion dans l'univers des contes.

Notez déjà qu'en septembre, la Happy Family organisera en première mondiale la finale nationale de Beach Volley.

Un stand-up paddle géant pour 8 personnes

Non loin de là, au port Henri Hallet, « Les Capitaineries de Namur » ont, elles aussi, de quoi vous faire prendre du bon temps. Depuis le 8 mai dernier, leurs trois terrasses (144 m²) pouvant accueillir 50 personnes chacune, sont à nouveau accessibles avec quelques nouveautés, et pas des moindres ! D'abord, le développement de l'Horeca : un traiteur propose midi et soir des tapas à base de produits locaux. Ensuite, les acquisitions de deux nouveaux bateaux, d'un grand stand-up paddle de dix mètres sur quatre pour huit personnes et d'un Zodiac pour suivre les différents groupes. Et enfin, l'animation à la capitainerie de la Plage d'Amée avec l'ouverture de son bar (le week-end dans un premier temps, mais les horaires pourraient être élargis à ceux du port Hallet si ce dernier affichait complet). Animation également grâce à des stages aquatiques organisés en collaboration avec Promosport à partir du 4 juillet. Sans oublier les traditionnelles locations de canoës-kayaks, de stand-up paddles et de bateaux électriques possibles depuis le 15 avril.

Qu'on se le dise, un air de vacances souffle bel et bien en bord de Meuse.

Dépaysement et déconnexion garantis !

1^{er} Budget participatif de la Ville de Namur

Quatre projets lauréats pour l'entité jamboise

Le 23 avril dernier, la Ville de Namur dévoilait les 22 projets lauréats dans le cadre de son tout premier budget participatif. Sur les 64 projets soumis aux votes des citoyens, 22 ont été retenus et se sont partagé les 330.000 € prévus à cet effet. Accompagnés par la Ville,

les lauréats disposent de 6 mois pour mettre en œuvre leur projet. Et parmi les projets retenus, 4 concernent l'entité jamboise et ont reçu, en fonction de leur taille, entre 450 et 30.000 €.



Ramener de la biodiversité en ville

Le premier lauréat est le projet des paniers végétalisés mené par le comité de quartier jambois Comaquai, désireux d'installer des paniers végétalisés et de ramener ainsi de la biodiversité en ville. Un premier prototype flottant a été installé en février dernier, en amont du budget participatif. Depuis, une étude sur le prototype a recueilli des évaluations très satisfaisantes, mais le panier se révèle bruyant quand le vent vient du nord-est.

Avec les 30.000 € obtenus, le comité de quartier va placer plusieurs paniers sur une distance de 20-25 mètres, le long de la berge, entre l'Enjambée et l'Elysette. Les futurs paniers seront accompagnés de panneaux didactiques. L'ensemble sera financé, en sus des 30.000 € alloués par le budget participatif, par une somme de 5.000 € accordée par la Province de Namur.



Exemple de futur panier végétalisé (frayère artificielle) qui sera fixé aux berges.

Repair café, un filament de plus !

Autre lauréat jambois, le Repair Café de Basse-Enhaive qui élargit l'éventail des réparations possibles en intégrant l'entretien et la réparation de machines à coudre. L'idée a germé lors du premier

confinement durant lequel deux bénévoles du quartier ont confectionné des masques et blouses pour les infirmières de deux hôpitaux de la région. Suite à cela, la nécessité est apparue d'entretenir les machines à coudre et même

de pouvoir les réparer. Les 450 € reçus leur ont permis d'acquérir du petit matériel (burette d'huile, air comprimé, des sets de petits tournevis, ...) ainsi que 6 tables pliantes qu'ils mettront à disposition de la Maison de quartier et de la Maison des Jeunes.

Outre les nombreux services proposés, le Repair café répare et entretient aussi vos machines à coudre.



Un ponton pour plus d'accessibilité

Le troisième lauréat n'est autre que le Namur Kayak Canoë Club (NKCC) qui développe, en association avec les scouts Marins et Nage en Meuse, de nombreuses activités nautiques. Le projet déposé concernait l'installation d'un ponton et d'un équipement de mise à l'eau adapté aux personnes souffrant d'un handicap physique ou psychique, ou même aux personnes âgées. L'ASBL a reçu les 19.200 € souhaités.

Le ponton adapté et la potence ont été installés fin juin sur le site de la darse du Génie de Jambes. Les Nageurs en Meuse et les Scouts Marins seront également bénéficiaires des nouvelles installations.

Avec les 19.200 €, le Namur kayak canoë club né à l'initiative de Yves Eeckhout, a placé un ponton PMR sur les berges de la Meuse.



Et enfin, un « **Vélo Social Club** » porté par le Gracq, l'AMO « Passages » et l'Atelier du vélo du Collectif Citoyens Solidaires Namur (CCSN). Le projet est destiné à un public précarisé : jeunes accompagnés par l'AMO, candidats réfugiés des centres de la Croix-Rouge de Belgrade et Jambes, participants aux activités du Cinex (quartier St-Nicolas), ... Les objectifs du « Vélo Social Club » sont multiples : l'apprentissage de la circulation à vélo en ville, l'en-

retien et les petites réparations, la possibilité de se procurer un vélo de seconde main et le développement du vivre-ensemble. Les 5.050 € reçus ont servi à créer un petit atelier mobile, à proposer des formations à la conduite dans le trafic et à acheter du petit matériel pour le circuit d'apprentissage.

Le « Vélo Social Club », un atelier mobile pluridisciplinaire à destination d'un public précarisé.



Le budget participatif, c'est quoi ?
Patricia Grandchamps,
Échevine en charge de la participation, nous en rappelle les grandes lignes.

La dynamique participative a été inscrite dans la déclaration de politique de la Ville de Namur (programme stratégique transversal 2019-2024) en 2018, ce qui a donné naissance à un échevinat de participation citoyenne et à une « cellule participation » pour gérer et accompagner les citoyens. En effet, la demande de pouvoir participer à la vie de leur quartier, de leur ville, de l'embellir, de la rendre plus sociale et plus environnementale, ... est très présente et touche de nombreux domaines. C'est pourquoi des synergies sont développées avec tous les échevinats pour favoriser l'appropriation citoyenne des dossiers qui le méritent et qui ont un réel enjeu.

Dans les faits, la Ville de Namur a débloqué sur 5 ans la somme de 1,5 million d'euros pour donner vie aux projets participatifs, ce qui représente un budget annuel de plus ou moins 300.000 euros. Il s'agit d'un processus complexe pour lequel nous nous sommes fait accompagner par un facilitateur afin d'en défi-

nir les modalités pratiques et de garantir une totale transparence.

Parmi les modalités pratiques, on peut relever l'accès à partir de 16 ans pour déposer un projet comme pour voter, que ce soit inclusif c'est-à-dire sans fracture numérique pour un dépôt de dossier ou pour le vote, que ce soit accessible aux quartiers les plus organisés comme aux quartiers plus défavorisés, qu'il y ait un équilibre village-ville. Et enfin, on avait défini trois thématiques : l'aspect environnemental, la dimension sociale, la qualité de vie dans son quartier et/ou village. Tout cela a donné naissance à la toute première campagne du budget participatif.

Pour cette première édition, nous avons reçu 79 dossiers qui ont été analysés tant au point de vue de la recevabilité administrative (correspondance aux conditions de participation, ...) que sur le plan technique. Au terme de l'analyse, il restait 64 dossiers qui ont été soumis aux votes des citoyens, qui comptaient pour 50 %, et à l'analyse d'un jury d'experts (les 50 % restants). Il en est ressorti 22 projets res-

pectant un parfait équilibre entre les trois thématiques de cette première édition du budget participatif qui étaient l'environnement, la dimension sociale et cadre de vie. Au niveau des porteurs de projet, on a un échantillon très représentatif de la population. Et cet équilibre des thématiques et de la mixité des porteurs de projets, on le retrouve au sein des 4 projets lauréats de l'entité jamboise puisqu'on a de l'environnement et amélioration du cadre de vie avec le comité de quartier Comaqai. Deux projets touchent la thématique sociale et sont développés, l'un par différents collectifs réunis, et l'autre par une Maison des jeunes. Et enfin, l'accès aux personnes porteuses d'un handicap mené par un club sportif (cf. article ci-contre). Cette riche expérience montre que les jambois se mobilisent pour leur territoire. Et en tant qu'ancienne jamboise - j'y ai vécu jusqu'à l'âge de 23 ans - je m'en réjouis !

Rendez-vous en septembre pour le second appel à projets du budget participatif. L'occasion pour ceux qui n'ont pas été choisis de représenter leur dossier.

Le budget participatif en chiffres :

8.000 citoyens ont voté - 18.000 votes enregistrés
 5.390 citoyens, soit 6 % de la population entrant dans les conditions - 55 % femmes - 45 % hommes
 14.000 votes validés

À TOUTES JAMBES

Foyer Jambois : Début des travaux du futur siège social



Les travaux du futur siège social du Foyer Jambois ont démarré le 17 mai dernier. Situé Avenue du parc d'Amée, les futurs locaux réuniront en un seul lieu toutes les ressources sociales, techniques et administratives de la société et devraient être accessibles début du 2^e semestre 2022.

Opération "Église ouverte" réussie !



Franc succès pour l'opération «Églises ouvertes» de l'église du Sacré-Cœur de Velaine à Jambes. Quelque 80 personnes sont venues découvrir, les 5 et 6 juin, l'exposition sur l'histoire de l'église de sa construction à nos jours.

Stratégie innovante pour le site du Sart Hulet



Le site du Sart Hulet sélectionné au concours européen d'architecture EUROPAN 16. Ce concours est un outil pour les villes européennes et les acteurs urbains afin de trouver et de développer des stratégies innovantes pour leurs sites en transformation.

**NE RATEZ PAS
NOS SOLDES**

**50%
et 70 %**

**SUR TOUTES LES
MONTURES**

**MONTURE
GRATUITE**

**À L'ACHAT DE
VERRES PROGRESSIFS**

Actions sous conditions

Philippe Pater

Opticien - Gérant

Pearle Opticiens a division of
GRAND OPTICIENS BELGIUM NV/SA

Ouvert :

Le lundi de 13h30 à 18h00

Du mardi au samedi

de 9h30 à 12h30

et de 13h30 à 18h00



Pearle

opticiens



Avenue Bourgmestre Jean Materne, 31 - 5100 Jambes
Tél. : 081/30.38.18 - philippe.pater@pearleopticiens.be
www.pearle.be